

# CPTS OUEST

**4** Communes  
La Possession, Le Port, Saint-Paul, Les Trois-Bassins



**Population**  
21% de la population réunionnaise



**Prof. de santé libéraux**  
600 médicaux  
1 030 paramédicaux



**Exercice coordonné**  
3 MSP

## Les CPTS

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une organisation conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné défini par les professionnels eux-mêmes. Elle est composée notamment de professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux.

## Objectif

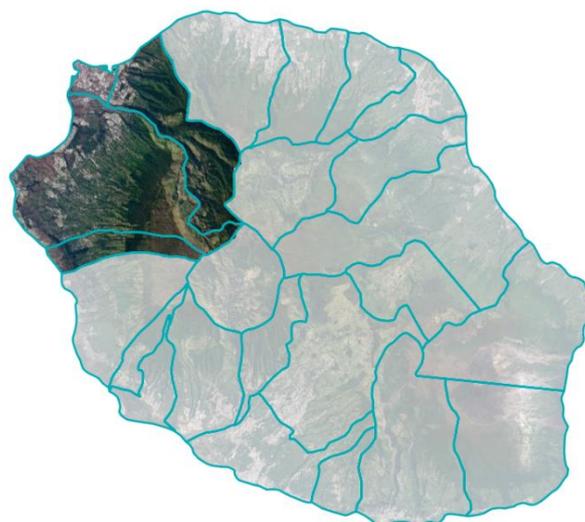
Ce portrait de territoire offre une vision synthétique de la santé sur le territoire. Il permet de :

- décrire la santé de la population du territoire (état de santé et ses déterminants),
- identifier les particularités territoriales en comparant la situation du territoire avec les situations régionale et nationale.

Il est réalisé par l'ORS à la demande de l'ARS dans le cadre de l'observation des territoires.

## Démarche

Ce document rassemble des indicateurs quantitatifs récents, issus d'exploitations statistiques (à partir du Système National des Données de Santé -SNDS- notamment) et de données mises à disposition par plusieurs partenaires. Les indicateurs territoriaux sont comparés aux indicateurs régionaux et nationaux (France Hexagonale/ France entière) dans la mesure du possible. Les données présentées sont les dernières données disponibles au moment de la réalisation du document.



## Sommaire

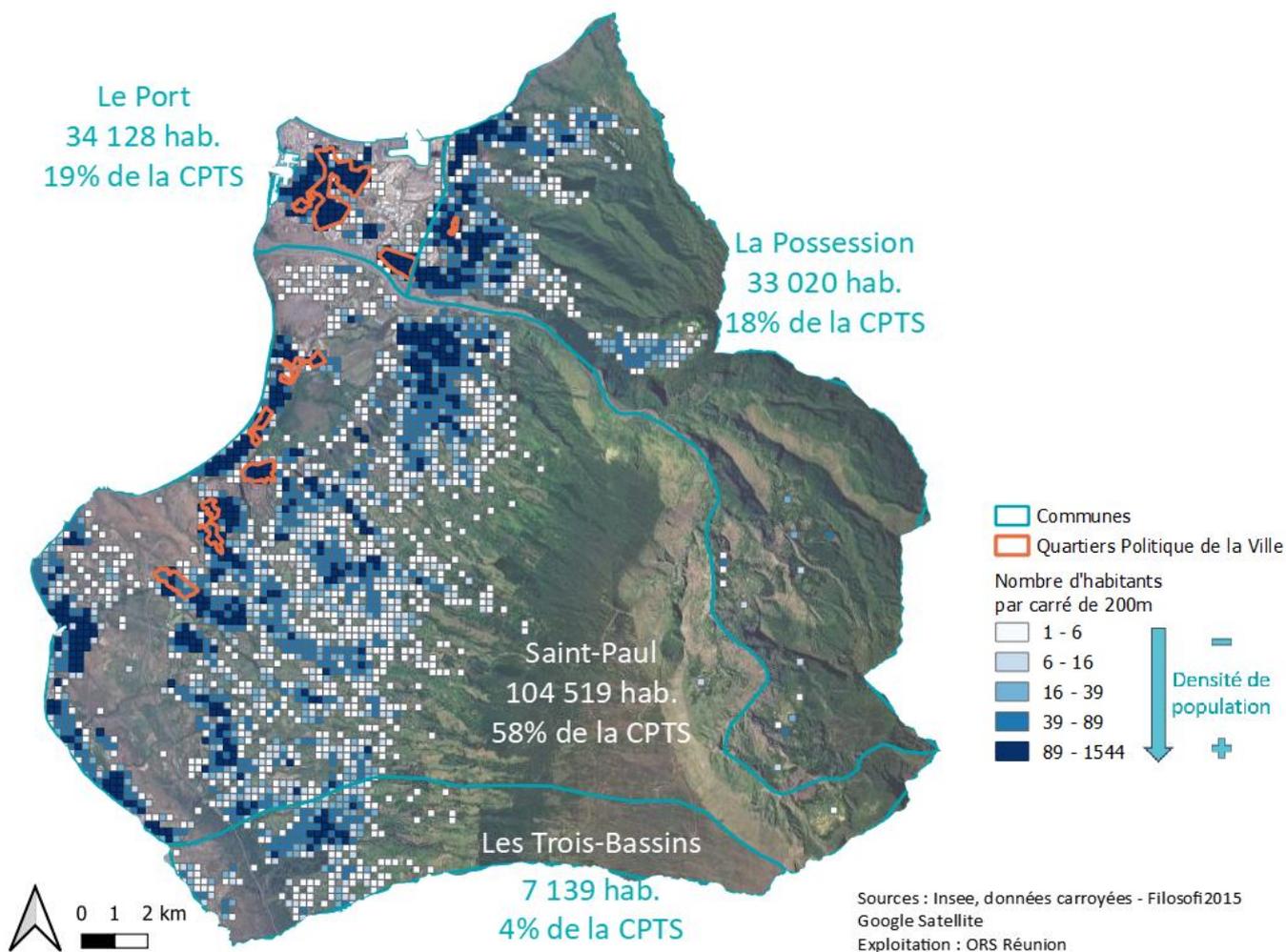
Population et territoire	2
Portrait socio-économique	3
Etat de santé	4
Offre de soins	5
Accès et recours à la santé	6
Populations spécifiques	7
Synthèse	10

# Présentation du territoire

Avant de mener toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte les caractéristiques de la population qui y réside. Les indicateurs sélectionnés permettent de mesurer la densité, la localisation sur le territoire mais aussi des caractéristiques de structure par âge, de composition des ménages, de mobilité et d'équipements et pratiques sportives.

POPULATION ET TERRITOIRE		EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
1	Population (et densité en hab. au km <sup>2</sup> )	178 806	426,8	341,0	105,1
2	Evolution annuelle moyenne de la population (de 2012 à 2017)	-	-0,1%	0,5%	0,4%
3	Natalité (taux pour 1 000 hab)	2 726	15,8‰	16,6‰	12,1‰
4	Indice de vieillissement (65 ans ou plus / moins de 20 ans)	-	35%	36%	80%
5	Ménages dont la famille principale est un couple avec enfant (part pour 100 ménages)		33,2%	30,6%	25,7%
6	Population vivant dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (taux pour 100 hab)	38 947	21,8%	19,6%	7,7%
7	Actifs de 15 ans ou plus travaillant sur la commune de résidence (taux pour 100 actifs de 15 ans et plus)	31 455	55,3%	59,8%	34,1%
8	Evolution de la part de déplacements domicile-travail en voiture (points de % de 2012 à 2017)	-	2,3	1,4	0,6
9	Evolution de la part de déplacements domicile-travail en transports en commun (point de % de 2012 à 2017)	-	0,6	0,6	0,4
10	Equipements de sport, loisirs et tourisme (taux pour 1 000 hab)	205	1,1‰	1,3‰	-
11	Personnes engagées dans une activité sportive associative (taux pour 100 hab)	40 565	22,7%	19,7%	22,1%

## Répartition de la population des communes dans la CPTS OUEST



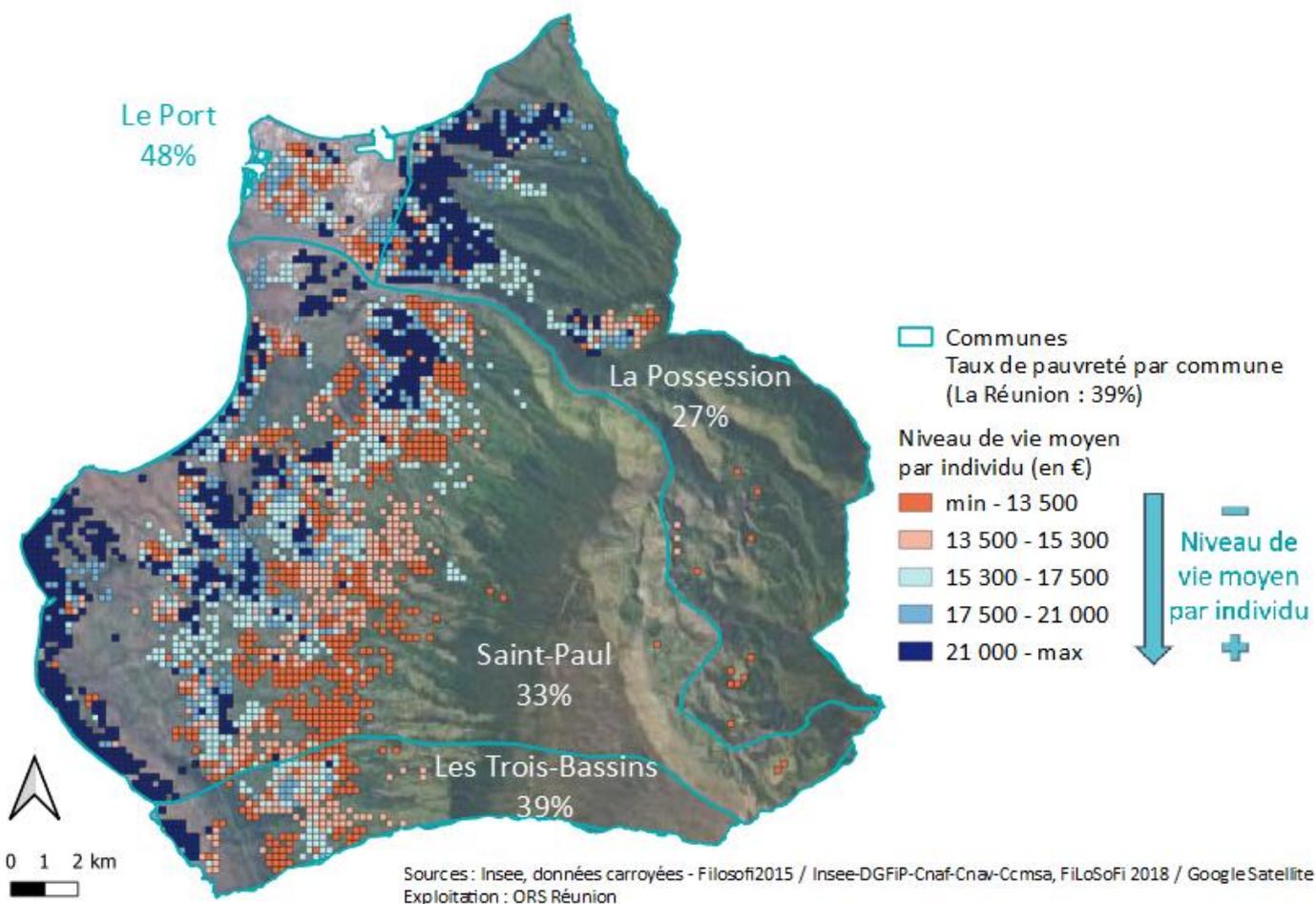
Sources : 1. Insee, RP2017 / 2. Insee, RP2017 et RP2012 / 3. Nombre de naissances vivantes. Insee, Etat civil 2019 et taux pour 1 000 habitants sur la période cumulée 2012-2017 (RP) / 4-5. Insee, RP2017 / 6. Insee, RP2013 / 7. Insee, RP2017 / 8-9. Insee, RP2017 et RP2012 / 10. AGORAH, Base des équipements / 11. Injep – Meos 2017

## Portrait socio-économique

Les conditions de vie sont un déterminant de l'état de santé de la population. Connaître le profil socio-économique permet d'adapter l'environnement professionnel et de développer des actions et dispositifs correspondant au mieux aux besoins de santé locaux. L'analyse des conditions de vie repose sur les indicateurs d'emploi, de revenus et de précarité.

Portrait socio-économique		Effectif	Ratio H/F	Taux	Taux Réunion	Taux National
12	Population active de 15-64 ans (taux d'activité des 15-64 ans)	83 425	1,1	70,1%	69,6%	74,0%
13	Population au chômage de 15-64 ans (taux de chômage des 15-64 ans)	27 245	1,0	32,7%	33,9%	13,9%
14	Ratio de cadres pour 100 ouvriers	-	-	38,8%	36,0%	76,6%
15	Emploi précaire (part pour 100 emplois)	10 962	-2.3 points	22,4%	24,0%	15,4%
16	Diplômés du supérieur (taux pour 100 personnes de 15 ans et + non scolarisées)	25 866	0,9	21,0%	19,5%	29,9%
17	Personnes couvertes par Revenu de Solidarité Active (RSA) (taux pour 100 hab)	45 054	-	25,2%	27,3%	5,1%
18	Allocataires 100% dépendants des prestations CAF (taux pour 100 allocataires)	18 372	-	31,7%	34,0%	-
19	Parc Local Social (taux pour 100 habitations principales)	16 714	-	25,3%	23,1%	-

- Taux de pauvreté par commune et niveau de vie annuel moyen des habitants de la CPTS OUEST selon leur lieu de domiciliation



**Note de lecture :** Le ratio hommes/femmes permet de comparer la situation des hommes et des femmes sur la CPTS. Un ratio égal à 1 signifie une situation équivalente chez les hommes et les femmes. Si le ratio est supérieur à 1, la situation se retrouve plus chez les hommes que chez les femmes, et inversement si le ratio est inférieur à 1 (la situation se retrouve plus chez les femmes).

**Sources :** 12-16. Insee, RP2017 / 15. Le nombre de salariés de 15-64 ans en emploi précaire correspond à la part des salariés qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc. / 17-18. CAF Réunion 2020 / 19. ARMOS OI au 01/01/2019 Insee, RP2017

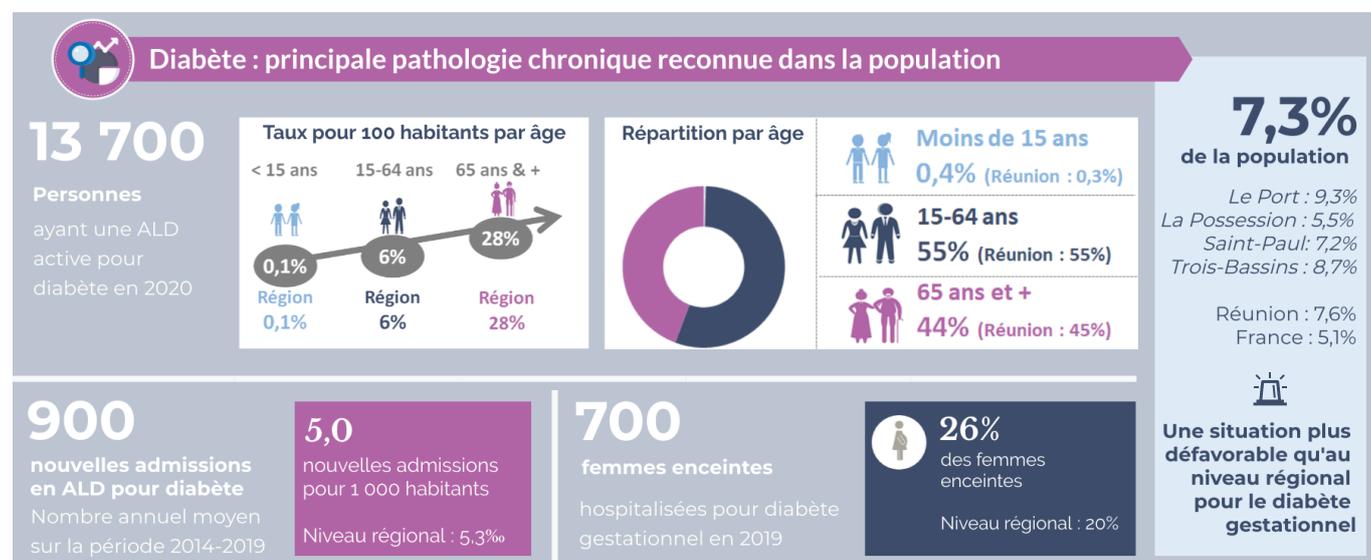
# Etat de santé

L'état de santé de la population du territoire CPTS OUEST est appréhendé à partir des indicateurs de mortalité, déclinés par causes de décès ainsi que des indicateurs de maladies chroniques reconnues (Affections Longues Durées), déclinés par motifs d'inscription. Des taux standardisés permettent des comparaisons avec les taux régionaux et nationaux (France Hexagonale) à structure par âge égale, L'indicateur de différence (≠) signale si le taux de la CPTS est significativement supérieur ou inférieur ou sans différence significative avec le taux régional.

MORTALITE (NOMBRE ANNUEL MOYEN DE DECES ET TAUX STANDARDISES POUR 100 000 HABITANTS)		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL*
20	Décès toutes causes confondues	847	1,3	770	<	826	733
21	Décès prématurés (avant 65 ans)	295	2,2	195	=	201	179
22	Décès par cancer	225	1,7	189	=	200	225
23	Décès par maladie de l'appareil circulatoire	193	1,0	193	<	213	175
24	Décès liés à l'appareil respiratoire	61	1,5	62	=	64	48
25	Décès liés au diabète	40	0,8	39	<	49	15
26	Décès par suicide	16	3,8	9	=	11	14
27	Décès liés à un accident de circulation	10	6,5	6	=	6	5
28	Décès prématurés évitables (avant 65 ans et par causes accessibles à la prévention)	129	4,1	85	=	88	82
29	Décès liés au tabac	110	2,4	99	=	105	104
30	Décès liés à l'alcool	45	3,9	32	=	34	26

MALADIES CHRONIQUES (NOMBRE ET PREVALENCE POUR 100 000 HABITANTS)		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
31	Ensemble des affections de longue durée (ALD)	34 856	0,9	24 929	>	24 452	21 861
32	ALD pour diabète	12 172	0,8	8 538	<	8 693	4 247
33	ALD pour maladies cardiovasculaires	8 446	1,3	6 635	>	6 080	6 116
34	ALD pour maladies psychiatriques	3 256	1,2	1 976	>	1 871	2 477
35	ALD pour cancer	3 197	1,0	2 285	=	2 268	3 641
36	ALD pour IRC	780	1,0	588	=	584	316
37	ALD pour asthme	306	0,6	208	<	243	249
38	ALD pour BPCO	186	2,6	148	=	157	169

\* France hexagonale



## Offre de soins

La différence d'offre de santé sur les territoires est un des déterminants des inégalités d'accès et de prises en charges des populations. Les données actualisées de l'offre de santé (en termes de professionnels et de structures de santé) est un enjeu pour les acteurs, notamment pour anticiper les actions permettant de maintenir ou développer l'offre. Les besoins et attentes des populations sont multiples ; en particulier dans un contexte marqué par l'augmentation des maladies chroniques et des populations âgées, participant à l'accroissement des demandes en soins, et notamment en soins de proximité. Le développement de l'exercice coordonné (lieu et/ou organisation de soins de premier recours dans un territoire, qui permet aux professionnels de santé de mieux structurer leurs relations et de mieux se coordonner) est à ce titre un objectif majeur.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ (PS) LIBÉRAUX (EFFECTIFS ET DENSITÉ POUR 100 000 HABITANTS)	EFFECTIF	TAUX	TAUX RÉUNION
<b>39 PS médicaux</b>	<b>600</b>	<b>335</b>	<b>280</b>
40 Médecins généralistes	207	116	101
41 Médecins spécialistes	154	86	63
42 Chirurgiens-dentistes	123	69	59
43 Sages-femmes	31	18	17
44 Pharmaciens	84	47	41
<b>45 PS paramédicaux</b>	<b>1 030</b>	<b>576</b>	<b>535</b>
46 Infirmiers	473	265	276
47 Masseurs-kiné	354	198	167
48 Orthophonistes	107	60	50
49 Psychologues	33	18	14
50 Diététiciens	9	5	2
51 Pédicures podologues	20	11	7

EXERCICE COORDONNÉ EXERCICE COORDONNÉ (MAI 2021)	CPTS	RÉUNION
<b>52 CDS installés</b>	0	3
<b>53 ESP installées</b>	0	1
<b>54 MSP installées</b>	3	15
<b>55 MSP en projet</b>	0	2

CDS : Centre de Santé  
ESP : Equipe de Soins Primaires  
MSP : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles



STRUCTURES SANITAIRES ETABLISSEMENTS DE SANTÉ (01/01/2121)	CPTS	RÉUNION
<b>56 Entités de centres hospitaliers publics</b>	1	9
<b>57 Centres hospitaliers publics spécialisés en psychiatrie</b>	1	1
<b>58 Etablissements privés de soins de courte durée</b>	3	6
<b>59 Etablissements privés de lutte contre les maladies mentales</b>	1	2
<b>60 Etablissements privés de Soins de Suite et Réadaptation (SSR)</b>	7	13
<b>61 Maternités de niveau 1</b>	0	1
<b>62 Maternités de niveau 2</b>	2	4
<b>63 Maternités de niveau 3</b>	0	2

STRUCTURES SANITAIRES AUTRES RESSOURCES (01/01/2121)	CPTS	RÉUNION
<b>64 HAD</b>	2	8
<b>65 Centre de dialyse</b>	7	23
<b>66 Pharmacies</b>	54	246
<b>67 Laboratoires</b>	13	60
<b>68 Services ambulanciers</b>	29	123
<b>69 Opticiens-Lunetiers</b>	10	39
<b>70 CSAPA</b>	3	6
<b>71 CAARUD</b>	1	1
<b>72 CJC</b>	3	6
<b>73 ACT</b>	0	2

HAD : Hospitalisation à domicile  
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie  
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues  
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs  
ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique

Les « **Maisons Sport-Santé** » (MSS) ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit l'âge. Il existe 6 MSS à La Réunion, dont 2 dans la CPTS OUEST.

**Sources : 39-51.** ARS Réunion, RPPS, Adeli au 01/01/2020, Insee RP 2017 / **52-73.** ARS Réunion, FINES 2019 / **Page 6 : 74-83.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM 2020) / **74.** Au moins un acte dentaire dans les 18 mois / **75.** Part des patients consommant ayant reçu une dose de vaccin / **76.** Part des patients consommant ayant reçu 2 doses de vaccin ROR / **77.** au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **78.** Population consommante de 16-64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **79.** Part des femmes de 50-74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes de CCAM ciblés) / **80.** Part des patients consommants de 50-74 ans pour lesquels un dépistage CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) parmi la population consommante de 50-74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années / **81.** Part des femmes de 25-65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) / **82.** Pourcentage de la population consommante couverte par la CSS / **83.** Sans déclaration de médecin traitant (MT) ou ayant un MT en cessation ou fictif / **84-89.** ARS, SNDS 2018 / **90-96.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM 2020) / **95.** Part des patients ayant initié un traitement correspondant à 4 délivrances au moins de benzodiazépine anxiolytique sur 6 mois / **96.** Part des patients ayant initié un traitement correspondant à plus de 28 unités de benzodiazépine hypnotique délivrées sur 6 mois

## Accès et recours à la santé

L'accès et le recours (ou non-recours) aux soins sont des enjeux majeurs de santé publique, mais également complexes car résultant de multiples facteurs dont il est difficile de distinguer l'influence respective, Le recours aux soins dépend notamment d'un ensemble de facteurs économiques, sociaux et culturels liés entre eux mais aussi des capacités d'accès. Les inégalités sociales d'accès et de recours aux soins sont présentes au sein des territoires, notamment en milieu rural ou dans les territoires isolés. Les pratiques restent fortement différenciées et une partie de la population renonce aux soins.

PRÉVENTION		EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX RÉUNION	TAUX NATIONAL
74	Enfants de moins de 16 ans avec examen bucco-dentaire	7 948	62,1%	60,6%	70,0%
75	Enfants de moins de 18 mois vaccinés contre le méningocoque C	2 311	89,7%	90,0%	95,6%
76	Enfants de moins de 2 ans vaccinés contre la Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)	1 862	71,0%	71,4%	82,9%
77	Personnes de 65 ans et + vaccinées contre la grippe saisonnière	9 425	41,6%	42,2%	62,3%
78	Personnes à risque vaccinées contre la grippe saisonnière	2 890	24,0%	24,5%	38,0%
79	Dépistage du cancer du sein	14 556	56,5%	51,8%	61,6%
80	Dépistage du cancer colorectal	9 892	22,3%	19,4%	28,4%
81	Dépistage du cancer du col de l'utérus	29 358	55,1%	51,8%	50,5%

ACCÈS ET RECOURS AUX SOINS		EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX RÉUNION	TAUX NATIONAL
82	Population couverte par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)	-	37,8%	40,4%	10,1%
83	Consommant sans médecin traitant déclaré (17 ans et +)	13 324	9,5%	9,1%	10,4%
84	Patients consultant le médecin généraliste sur leur commune	137 163	83,0%	77,2%	-
85	Patients consultant les médecins spécialistes sur leur commune	63 001	63,2%	54,8%	-
86	Patients consultant les infirmiers sur leur commune	36 191	83,9%	85,0%	-
87	Patients consultant les masseurs-kiné sur leur commune	28 360	85,2%	84,0%	-
88	Patients consultant les sages-femmes sur leur commune	2 456	78,2%	82,0%	-
89	Patients consultant les orthophonistes sur leur commune	4 165	84,4%	81,0%	-
90	Nombre moyen de patients par médecin généraliste	-	1 814	1 969	1 549
91	Nombre moyen de patients par infirmier	-	175	140	285
92	Nombre moyen de patients par masseur-kinésithérapeute	-	255	225	200
93	Nombre moyen de patients par orthophoniste	-	60	58	74
94	Nombre moyen de patients par orthoptiste	-	2 177	1 860	698
95	Patients avec un traitement par benzodiazépine anxiolytique	790	9,6%	10,1%	15,1%
96	Patients avec un traitement par benzodiazépine hypnotique	856	33,2%	34,7%	45,6%
97	Recours aux urgences (taux standardisés pour 1 000 habitants)	-	252‰	217‰	-
98	Passages aux urgences des habitants non suivis d'hospitalisation	22 484	16%	14,2%	22,2%
<b>Recours à la Permanence Des Soins Ambulatoires- PDSA (taux standardisé pour 1 000 hab)</b>					
99	Consultations de nuit	15 474	68‰	97‰	-
100	Dont consultations de début de nuit (19h-00h)	13 159	58‰	87‰	-
101	Dont consultations de milieu de nuit (00h-06h)	2 315	10‰	11‰	-
102	Consultations régulées dimanche et jours fériés	8 276	37‰	56‰	-
103	Consultations régulées de samedi	128	1‰	1‰	-
104	Admission directe en service de médecine	2 883	30,1%	36,0%	40,8%
105	Hospitalisations (Taux standardisé pour 1 000 hab)	37 986	295‰	270‰	271‰
106	Hospitalisations en chirurgie (Taux standardisé pour 1 000 hab)	9 020	71‰	70‰	84‰
107	Hospitalisations en médecine (Taux standardisé pour 1 000 hab)	16 204	134‰	119‰	106‰

Sources : 74-96. Cf. page 5 / 97. ARS Réunion, RPU 2018 / 98. Assurance Maladie / Rezone CPTS (ATIH 2019) - Part parmi les patients consommateurs à partir du forfait ATU / 99-103. ARS Réunion, SNDS 2018 / 104. Assurance Maladie / Rezone CPTS (ATIH 2019) - Part des admissions directes en médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services / 105-107. OR2S, ATIH 2019, Insee RP2017

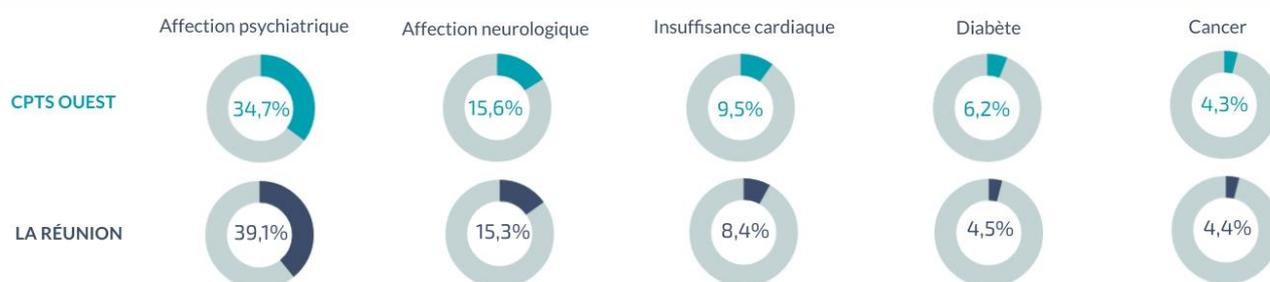
## Populations spécifiques

Plusieurs populations sont prioritaires dans le projet régional de santé (PRS) 2018-2028. L'amélioration de la santé de la femme, du couple et de l'enfant et la préservation de la santé des jeunes, la qualité de vie et la santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sont 3 des 8 enjeux définis dans le PRS. Les objectifs de ces parcours populationnels ont été définis à partir de l'identification de fragilités au sein de ces populations.

Pour décrire ces fragilités de la période périnatale à l'âge de 25 ans, différents indicateurs de l'état de santé et de ses déterminants socio-économiques sont pris en compte. Prendre en compte la situation des enfants et des jeunes est primordial pour construire des politiques de santé sur le long terme.

FEMMES, COUPLES, ENFANTS		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
108	Population de moins de 15 ans (taux pour 100 hab)	40 904	1,0	22,9%	=	23,1%	
109	Naissances de mères mineures (part pour 100 naissances vivantes)	33	-	1,2%	<	1,7%	0,5%
110	Naissances de mère de 40 ans et + (part pour 100 naissances vivantes)	161	-	5,9%	>	4,8%	4,7%
111	Enfants vivants dans une famille monoparentale (part pour 100 enfants vivant dans une famille)	17 623	-	36,4%	<	38,4%	20,9%
112	Taux de mortalité infantile	14	-	5,5	-	7,3	3,7
113	Enfants de moins de 15 ans en ALD (taux standardisé pour 100 000 jeunes de moins de 15 ans)	852	1,6	2 147	<	2 300	2 438

### Les 5 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez les moins de 15 ans



JEUNES (15-24 ANS)		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
114	Population de 15-24 ans (taux pour 100 hab)	24 135	1,1	13,5%	<	14,0%	11,8%
115	Jeunes déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion (ni en emploi, ni en formation)	-	-	31,2%	>	25,0%	16,8%
116	Jeunes actifs de 15-24 ans (taux d'activité des 15-24 ans)	9 965	1,2	41,3%	>	39,7%	40,3%
117	Jeunes chômeurs de 15-24 ans (taux de chômage des 15-24 ans)	5 456	1,2 points	54,7%	=	54,3%	28,5%
118	Décès de jeunes de 15-24 ans par accident de la circulation (taux standardisé de mortalité pour 100 000 hab)	<5	2,7	10	=	10,3	7,8
119	Décès de jeunes de 15-24 ans par suicide (taux standardisé de mortalité pour 100 000 hab)	<5	4,0	8,4	=	6,2	5,1
120	Jeunes de 15-24 ans en ALD (taux standardisé pour 100 000 jeunes de 15-24 ans)	815	1,2	3 481	=	3 425	4 055

### Les 5 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez 15-24 ans



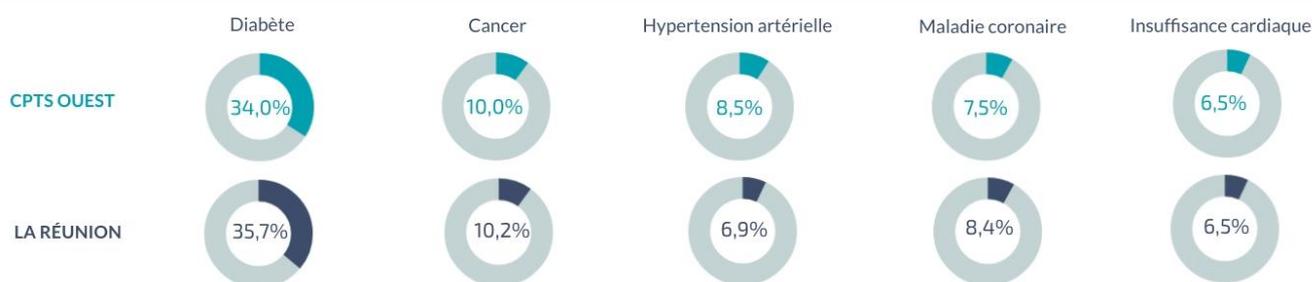
Sources : 108. Insee, RP2017 / 109-110. Insee, Etat civil 2019 / 111. Insee, RP2017 / 112. Insee, Etat civil 2019 – Nombre de décès de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes / 113. Cnamts-CCMSA-RSI 2019 / 114-117. Insee, RP2017 / 118-119. Inserm, CépiDC 2013-2015 / 120. Cnamts-CCMSA-RSI 2019

La personne vulnérable peut être définie comme une personne n'étant pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou psychique. Les populations vulnérables constituent une cible particulière pour la prévention et l'action en santé. Les personnes âgées, du fait de leurs conditions de vie et/ou leur dépendance / la perte d'autonomie, représentent une population vulnérable.

PERSONNES AGEES		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
121	Population de 60 ans et plus (taux pour 100 hab)	28 479	0,8	16,0%	=	16,0%	25,5%
122	Population de 65 ans et plus (taux pour 100 hab)	18 942	0,8	11,0%	=	11,0%	21,5%
123	Population de 75 ans et plus (taux pour 100 hab)	7 651	0,6	4,0%	<	5,0%	9,3%
124	Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	4 010	-	14,1%	=	14,4%	-
125	Bénéficiaires de l'APA (taux pour 100 habitants de 60 ans et plus)	2 492	-	8,8%	<	11,1%	-
126	Bénéficiaires de l'APA à domicile (taux pour 100 habitants de 60 ans et +)	2 370	-	8,3%	<	10,5%	-
127	Population 75 ans et + vivant seule (taux pour 100 habitants de 75 ans et +)	2 047	0,3	26,8%	<	30,9%	38,4%
128	Personnes de 75 ans et + vivant dans une structure d'hébergement			4,6%	>	3,3%	-
129	Personnes de 70 ans et + sans médecin traitant	834	-	5,8%	>	4,4%	5,4%
130	Personnes de 65 ans et plus avec polymédication continue	3 772	-	16,6%	<	17,6%	16,0%
131	Patients de 75 ans et + avec un traitement par psychotrope	182	-	3,2%	>	2,9%	5,4%
132	Personnes de 65 ans et + en ALD (taux standardisé taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	16 082	0,8	77 463	<	81 299	74 251
133	Personnes de 65 ans et plus en ALD pour maladie d'Alzheimer (taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	440	0,6	2 395	=	2 313	3 220

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

### Les 5 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez les 65 ans et plus

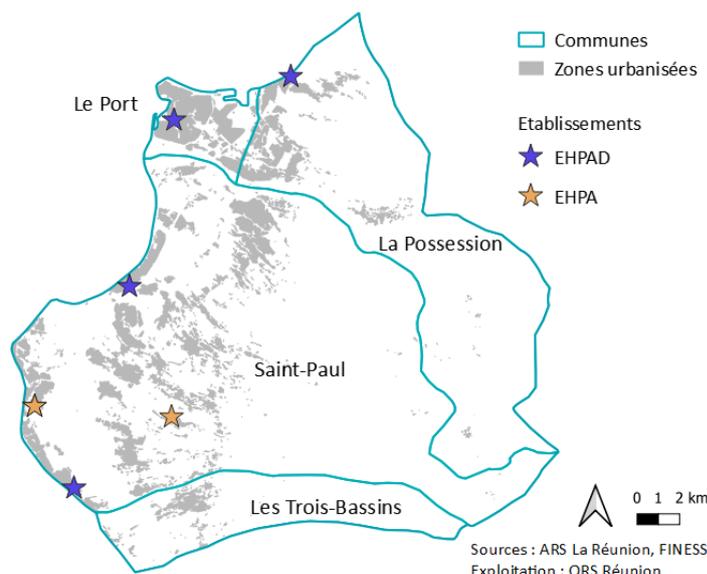


OFFRE PERSONNES AGEES (taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus)	Etablissements		Taux	
	CPTS	Réunion	CPTS	Réunion
134 EHPAD	5	19	58,0‰	38,7‰
135 EHPA	2	5	6,8‰	3,8‰
136 USLD	0	1	0‰	1,3‰
137 SSIAD	0	4	0‰	13,9‰

EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
 EHPA : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées  
 USLD : Unités de Soins de Longue Durée  
 SSIAD : Services de Soins Infirmiers à domicile

Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et sur la carte

### Offre d'hébergements pour personnes âgées dans la CPTS OUEST



Sources : 121-123. Insee, RP2017 / 124. CGSS 2019 / 125-126. Département de La Réunion, Statistiques Allocations Personnalisée d'Autonomie (APA) 2019 / 127-128. Insee, RP2017 / 129-131. Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM 2020) / 129 Sans déclaration de médecin traitant (MT) ou ayant un MT en cessation ou fictif / 130. Part de la population consommante de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules distinctes délivrées 3 fois dans l'année / 131. Part des patients de plus de 75 ans hors ALD 23 ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription / 132-133. Cnamts-CCMSA-RSI 2019 / 134-137. ARS Réunion, FINESS 2019 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 habitants de 75 ans et plus

Les personnes en situation de handicap, de par leur âge, leurs conditions de vie et/ou leur dépendance, représentent une population vulnérable.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)		EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX REUNION
138	Personnes en situation de handicap - PSH (taux pour 100 hab)	9 949	6,0%	6,1%
139	PSH de moins de 20 ans (taux pour 100 personnes de moins de 20 ans)	1 664	3,0%	3,0%
140	PSH de 60 ans ou plus (taux pour 100 personnes de 60 ans ou plus)	2 389	8,4%	9,0%
141	PSH avec un taux d'incapacité de 80% ou plus (part pour 100 PSH)	3 684	37,0%	37,0%
142	Allocataire de l'AAH (taux pour 100 personnes de 20-59 ans)	3 788	4,0%	4,7%
143	Allocataires de l'AEEH (taux pour 100 enfants de moins de 20 ans)	1 533	2,8%	2,9%

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

OFFRE PSH - ENFANTS (taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans)		Etablissements		Taux	
		CPTS	Réunion	CPTS	Réunion
144	Etablissements	7	29	6,5‰	5,8‰
145	Etab. pour polyhandicapés	1	4	0,9‰	0,6‰
146	IEM	1	4	0,3‰	0,4‰
147	IME/IMP/IMPRO	3	16	4,4‰	3,9‰
148	ITEP	1	2	0,6‰	0,3‰
149	IES	1	3	0,3‰	0,7‰
150	SESSAD	4	18	4,3‰	3,1‰
151	CAMSP	1	7	1,1‰	1,2‰
152	CMPP	1	7	0,9‰	1,0‰

IEM : Institut d'Education Motrice

IME / IMP / IMPRO : Institut Médico-Educatif / Instituts Médico-Pédagogiques / Instituts Médico-Professionnels

ITEP : Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques

SESSAD : Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CMPP : Centres Médico-Psycho-Pédagogiques

OFFRE PSH - ADULTES (taux d'équipement pour 1 000 adultes de 20-59 ans)		Etablissements		Taux	
		CPTS	Réunion	CPTS	Réunion
153	Etablissements	6	42	3,3‰	4,8‰
154	ESAT	2	11	1,6‰	2,2‰
155	FAM	1	7	0,4‰	0,8‰
156	Foyer de vie	2	13	0,9‰	0,9‰
157	Foyer d'hébergement	0	7	0,7‰	0,4‰
158	MAS	1	4	0,4‰	0,5‰
159	Services	2	16	0,7‰	1,1‰
160	SAMSAH	1	8	2,1‰	0,4‰
161	SAVS	1	8	0,5‰	0,7‰

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

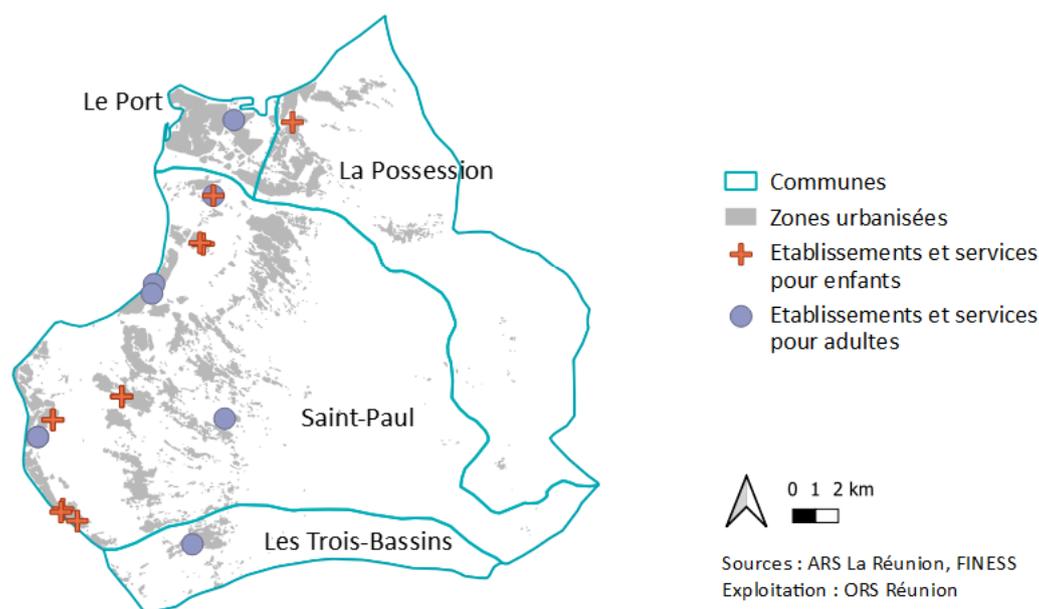
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

## Offre médico-sociale en établissements et services pour personnes en situation de handicap dans la CPTS OUEST



**Note de lecture :** Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte.

**Sources :** 138-141. MDPH, rapports d'activités 2018 / 142-143. CAF Réunion, Statistiques des prestations sociales 2020 / 144-152. ARS Réunion, FINESS 2019 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans / 153-161. ARS Réunion, FINESS 2019 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 adultes de 20-59 ans



- Une santé plus favorable sur la CPTS, avec une sous-mortalité globale et par diabète
- Le diabète, principale pathologie chronique reconnue dans la population, avec une situation moins défavorable



- Des pratiques de dépistage des cancers moins défavorables qu'au niveau régional
- Des patients qui consultent sur leur commune pour la majorité des professionnels
- Un recours plus élevé aux infirmiers et aux masseurs-kinés



- Un territoire sur-doté en professionnels de santé libéraux
- Une offre en structure d'exercice coordonné
- Une offre dense en structures de santé



- Un taux d'ALD plus élevé que le taux régional, en particulier pour les maladies cardiovasculaires, les maladies psychiatriques
- Une mortalité évitable en lien avec les addictions
- Des fortes inégalités entre les communes, notamment pour le diabète
- Des inégalités entre les hommes et les femmes : surmortalité prématurée masculine, morbi-mortalité liée au diabète plus élevée chez les femmes



- Un sur-recours aux urgences et un moindre recours à la PDSA
- Infirmiers et sages-femmes : moins de consultations sur la commune



- Des inégalités d'offre de soins entre les communes : concentration sur St-Paul et Le Port

ETAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

POPULATIONS SPÉCIFIQUES



ACCÈS ET RECURS À LA SANTÉ

OFFRE DE SOINS

POINTS DE VIGILANCES

POPULATION, TERRITOIRES ET CONDITIONS DE VIE

- **Des priorités en termes de pathologies : diabète, santé mentale, maladies cardiovasculaires**
- **Des comportements à améliorer : dépistage, vaccination, comportements à risque (comportements nutritionnels et addictions)**
- **De fortes inégalités territoriales et sociales de santé**

Des indicateurs comparables aux indicateurs régionaux, avec des points de vigilance par population

**Femmes, couples, enfants**

- Des singularités par rapport à la périnatalité : moins de grossesses chez les mineures, moins de mortalité infantile, mais plus de diabète gestationnel et plus de grossesses chez des mères de 40 ans et +
- Santé mentale, principale problématique chez l'enfant mais des parts d'ALD plus importantes pour le diabète et l'insuffisance cardiaque par rapport à la situation régionale

**Personnes en situation de handicap (PSH)**

- Problématique des PSH vieillissantes
- Offre médicosociale : un territoire mieux équipé pour les enfants, et moins équipé pour les adultes

**Personnes âgées**

- Des personnes âgées moins fragiles en termes de dépendance et d'ALD
- Des risques de vulnérabilité : précarité financière, part plus élevée de patients sans médecin traitant
- Des problématiques de santé : diabète, maladies cardiovasculaires, cancers
- Une offre médicosociale dense répartie sur le territoire

**Les jeunes de 15-24 ans**

- Des risques de fragilité : déscolarisation ou difficultés d'insertion plus importantes
- Des problématiques de santé : santé mentale, neurologique et diabète

- Un territoire avec 4 communes aux réalités différentes : fortes inégalités démographiques et économiques
- Le Port cumulant une densité très forte et une précarité plus marquée

Document réalisé par l'ORS Réunion

Rédaction - mise en forme : M. BARDOT, M. RICQUEBOURG, C. LOUACHENI, O. PICOT

12 rue Colbert – 97 400 St-Denis

Tél : 02 62 94 38 13 / [secretariat@ors-reunion.fr](mailto:secretariat@ors-reunion.fr)

Centre de documentation : [documentation@ors-reunion.fr](mailto:documentation@ors-reunion.fr)

Site Internet : <http://www.ors-reunion.fr> Facebook : [ORS La Réunion](https://www.facebook.com/ORS-La-Réunion)

Avec le soutien financier

